

Paris, lundi 26 février 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01260

Modifiant l'avis n° FR/2024/01256

Pris en application:

Code des transports Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires) Arrêté préfectoral n°75-2024-02-22-00005

Autres événements (passage sens avalant le 24 février de 9h à 10h30)

SEINE DANS PARIS - PONT DE SULLY

Arrêt de navigation (Trafic avalant du bras Marie et trafic montant des bras St-Louis, de la Cité et de la Monnaie) (tous les usagers - Défini par usagers...)



- le 26/02/2024 de 08:45 à 10:45
 - o **Seine dans Paris** entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171 (bras de la Cité, pont au Change) Tout le chenal
- le 26/02/2024 de 09:00 à 10:30
 - o **Seine dans Paris, Bras de la Monnaie** entre les pk 169 (bras de la Monnaie) et pk 171 Tout le chenal
 - o **Seine dans Paris, Bras Marie** entre les pk 168.700 (bras Marie) et pk 169.390 Tout le chenal

Modification des conditions de navigation (Passe centrale du pont de Sully ouverte aux unités avalantes) (tous les usagers trafic avalant)

- le 26/02/2024 de 09:00 à 10:30
 - o **Seine dans Paris** entre les pk 168,700 et pk 169

Commentaire:

Mesures applicables pour le lundi 26 février :

- De 9h00 à 10h30, les bateaux avalants sont autorisés à emprunter la passe 2 du pont Sully à leurs risques et périls, dès lors qu'ils ont participé à la réunion détaillant l'organisation et les mesures de sécurité, tenue en visio-conférence à 8h. Ce passage est conditionné au résultat d'une inspection préalable du pont.
- Le franchissement sera régulé par la brigade fluviale et devra respecter l'ordre de passage défini ; veille obligatoire VHF canal 10.
- Les bateaux ne sont pas autorisés à quitter leur stationnement avant 8h00.
- Le trafic montant sera interrompu de 8h45 et 10h45 dans le bras de la Cité et de 9h00 à 10h30 dans les bras Marie avalant et de la Monnaie montant.

UTI Seine-Amont 2, quai de la Tournelle 75005 PARIS

Tél: 01 44 41 16 80 - Fax: 01 46 33 36 32

Les mariniers sont invités à respecter la signalisation et à se conformer aux consignes données par les agents de VNF ou de la Brigade Fluviale. Ils sont appelés à la plus grande vigilance lors des croisements avalant/montant dans le secteur.

Ordre définitif en pj

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél: 01 44 41 16 80 - Fax: 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage:

27/02/2024

Directrice adjointe

signé

Stéphanie PEIGNEY-COUDERC

Tél: 01 44 41 16 80 - Fax: 01 46 33 36 32